

LES ECHOS DE LANDEBIA



Bulletin municipal - juin 2020

Horaires de la Mairie :

Lundi, jeudi : 14 h à 17 h 30

Mercredi : 13 h 30 à 15 h 30

Vendredi : 14 h à 17 h

Fermée le Mardi

Les permanences des élus le samedi matin de 10 h à 12 h

Adresse : 4 rue de la Poste 22130 Landébia

Horaires de la Poste :

Lundi et jeudi : 14 h à 17 h 30

Mercredi : 13 h 30 à 15 h 30

Vendredi : 14 h à 17 h

Heure de levée du courrier : 9 h

Sommaire

Résultats élections municipales 2020

Installation nouveau conseil

Conseil séance du 5 juin 2020

Trombinoscope du conseil

Hommages

Etat Civil

Infos pratiques

Informations communales

Urbanisme

Annonces locales

Résultats des élections municipales 2020 LANDEBIA (Côtes-d'Armor)

Vous trouverez ci-dessous les résultats du 1er tour :

Inscrits : 371

Votants : 270

Exprimés : 255

Abstentions : 27,22%

Sièges pourvus : 11 / 11

M. Pierrick Biard 151 voix	59,21 % élu	Mme Éliane Lamandé 126 voix	49,41 %
Mme Laëtitia Olivier 145 voix	56,86 % élue	Mme Jeanne Bourdonnais 122 voix	47,84 %
Mme Karine Riou 145 voix	56,86 % élue	M. Franck Ducastel 122 voix	47,84 %
M. Cédric Halbot 144 voix	56,47 % élu	Mme Martine Lebranchu 116 voix	45,49 %
M. Pascal Caro 141 voix	55,29 % élu	M. Denis Coquilhat 115 voix	45,09 %
M. Patrick Durand 141 voix	55,29 % élu	Mme Audrey Petain 114 voix	44,70 %
M. Christian Lagrené 138 voix	54,11 % élu	Mme Kathleen Quilles 111 voix	43,52 %
M. David Bourdonnais 130 voix	50,98 % élu	M. André Kanik 109 voix	42,74 %
Mme Claudine Daniel 130 voix	50,98 % élue	Mme Murielle Meziere 108 voix	42,35 %
Mme Mélanie Delamotte 130 voix	50,98 % élue	M. Jean-Michel Benoit 107 voix	41,96 %
M. André Durand 128 voix	50,19 % élu	Mme Valérie Benoit 107 voix	41,96 %

DIMANCHE 24 MAI 2020

INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Présents : Patrick DURAND, Pierrick BIARD, Laëtitia OLIVIER, André DURAND, Christian LAGRENÉ, Pascal CARO, Karine RIOU, Cédric HALBOT, Claudine DANIEL, David BOURDONNAIS, Mélanie DELAMOTTE.

Absent : Néant Procuration : Néant

Ordre du jour

- Installation du conseil municipal,
- Election du maire,
- Fixation du nombre d'adjoints,
- Election des adjoints,
- Lecture de la charte de l'élu

1. Installation du conseil municipal

Pierrick BIARD, adjoint au maire du conseil municipal précédent, ouvre la séance en rappelant la liste des candidats élus lors du 1^{er} tour des élections municipales du 15 mai 2020 et installe le nouveau conseil municipal pour la période 2020-2026. En ce début de mandat, il rend hommage à 3 personnes marquantes décédées dans la commune pendant la période de confinement :

Mademoiselle Denise FAVREL : conseillère municipale de 1959 à 1971, adjointe au maire de 1971 à 1975 et maire de 1975 à 2001,

Monsieur Maurice SAMSON : conseiller municipal de 1971 à 1995 et adjoint au maire de 1995 à 2001,

Monsieur Bernard BAILBLED : secrétaire à la mairie de Landébia pendant de nombreuses années

Le conseil municipal et les membres présents respectent une minute de silence pour se souvenir d'eux et des actions réalisées au profit de la commune de Landébia pendant ces années au service de la collectivité.

2. Election du maire

André DURAND, doyen de la nouvelle assemblée, préside la séance du conseil jusqu'à l'élection du maire. Mélanie DELAMOTTE est désignée secrétaire de séance. Karine RIOU et Pascal CARO seront les assesseurs pour les élections du maire et des adjoints.

Patrick DURAND est le seul candidat pour l'élection du maire.

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin, le résultat du vote est le suivant :

Votes exprimés : 11 Patrick DURAND : 10 voix Bulletin blanc : 1

André DURAND remet donc l'écharpe tricolore de maire à Patrick DURAND et lui transmet la présidence de séance. Patrick DURAND, nouveau maire, remercie les électeurs et les conseillers municipaux de leur confiance lors de ces élections et s'engage à travailler pour le bien de la commune. Il rend aussi hommage à **Denise FAVREL, Maurice SAMSON et Bernard BAILBLED.**

Extraits du discours du nouveau maire élu

« De nombreux défis nous attendent pour les jours, semaines et mois à venir. Le plus urgent est le projet de déménager la cantine pour la rapprocher de l'école qui est devenu, à ce jour, une priorité pour que les enfants puissent manger dans un cadre sanitaire sécuritaire. L'inspecteur d'académie nous a informé du maintien des 5 classes à la prochaine rentrée. Mais nous savons d'ores et déjà qu'il faudra nous battre pour maintenir ces 5 classes à l'avenir, et, ce sera notre devoir pour que cela perdure. Et donc à voir comment œuvrer pour attirer de nouveaux habitants pour avoir suffisamment d'enfants pour maintenir notre école ouverte.

Car l'école est le cœur du village... Maintenir l'école permettra de garder nos commerces, l'artisanat et nos entreprises sur Landébia. Et, ainsi rendre Landébia accueillant, dynamique, grandissant...

Dans notre profession de foi, nous avons évoqué notre volonté de transparence durant notre mandat.

C'est pourquoi nous invitons la population, les habitants qui le souhaitent, à participer à diverses commissions locales avec les élus, à des réunions... La presse sera invitée aux conseils municipaux, un bulletin municipal simplifié et régulier sera émis. Et, afin de ne pas oublier nos engagements, notre profession de foi sera affichée en mairie. »

3. Fixation du nombre d'adjoints

Pour notre commune, le nombre d'adjoint doit être compris entre 1 et 3 adjoints (1/3 du conseil en place). Le nouveau maire propose d'élire 2 adjoints et de désigner lors de la prochaine séance du conseil municipal des conseillers délégués. Il propose Pierrick Biard comme 1^{er} adjoint et Laetitia Olivier comme 2^{ème} adjointe. Aucune autre candidature n'est déclarée pour ces 2 postes.

4. Election des adjoints

Résultats du vote pour le poste de 1^{er} adjoint

Votes exprimés : 11 Pierrick Biard : 10 voix Bulletins blancs : 2 Bulletin nul : 1 (erreur de prénom)

Patrick Durand installe Pierrick Biard comme 1^{er} adjoint en charge des finances.

Résultats du vote pour le poste de 2^{ème} adjoint

Votes exprimés : 11 Laëtitia Olivier : 10 voix Bulletin blanc : 1

Patrick Durand installe Laetitia Olivier comme 2^{ème} adjointe en charge des affaires scolaires.

5. Lecture de la charte de l'élu

Pour clore la séance, Patrick Durand donne lecture de la charte de l'élu et rappelle que la documentation officielle des élus a été transmise par messagerie à tous les conseillers municipaux avec la convocation à ce conseil municipal.

6. Prochaines séances du conseil municipal

Vendredis 5 et 26 juin 2020 à 20h30 à la salle des fêtes

La séance est levée à 11h 45 après signature des procès-verbaux des élections

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 juin 2020 à 20 h 30 à la salle des fêtes

Présents : Patrick DURAND, Pierrick BIARD, David BOURDONNAIS, Pascal CARO, Claudine DANIEL, Mélanie DELAMOTTE, André DURAND, Cédric HALBOT, Christian LAGRENÉ, Laëtitia OLIVIER, Karine RIOU

Absent : Néant ; Procuration : Néant

André DURAND est le secrétaire de séance.

1. Conseillers délégués

Le Maire propose de désigner 4 conseillers délégués pour tenir compte de la charge de leur délégation :

- Gestion et suivi de la salle des fêtes : Claudine DANIEL
- Affaires sociales/Aides aux démarches administratives : Mélanie DELAMOTTE
- Suivi des travaux : Pascal CARO
- Gestion et suivi du personnel communal : Cédric HALBOT

La proposition est validée par le conseil.

Un tour de table permet à chacun de s'exprimer sur ses réflexions et ses travaux depuis l'élection du 15 mars 2020. Les nouveaux conseillers municipaux sont surtout en phase de découverte et d'apprentissage du mode de fonctionnement du conseil municipal. Certains conseillers municipaux ont déjà travaillé dans le champ de leurs compétences (voir trombinoscope ci-dessous).

2. Commissions communales

Le Maire propose aux conseillers municipaux de s'inscrire dans les commissions communales proposées ci-dessous.

Commissions	Conseillers municipaux
Finances – Commerce et artisanat – Dispositif Argent de Poche	Pierrick BIARD – Laëtitia OLIVIER – André DURAND
Action sociale – Aides aux démarches administratives	Mélanie DELAMOTTE – André DURAND – Laëtitia OLIVIER
Appel d'offres	Président : Patrick DURAND Titulaires : Pascal CARO – Cédric HALBOT – Pierrick BIARD Suppléants : André DURAND – David BOURDONNAIS – Laëtitia OLIVIER
Urbanisme – Environnement – Sécurité – Voirie	Pierrick BIARD – Pascal CARO – Cédric HALBOT
Bâtiments communaux – Cimetière – Illuminations	Pascal CARO – Cédric HALBOT – Claudine DANIEL
Communication – Information – Bulletin municipal	Mélanie DELAMOTTE
Patrimoine – Affaires culturelles – Associations – Bibliothèque	Christian LAGRENÉ – Karine RIOU – André DURAND
Espaces verts, fleurissement	David BOURDONNAIS – Cédric HALBOT

Le Maire et le nouveau conseil municipal souhaitent que les habitants de Landébia puissent intégrer ces commissions afin de faciliter la démocratie locale et participative. Nous vous invitons donc à vous inscrire auprès du secrétariat de mairie ou sur la messagerie mairie-landebia@orange.fr

Après échanges avec les conseillers municipaux, la commune de Landébia sera représentée dans les différentes instances selon le tableau ci-dessous.

REPRESENTANTS SYNDICATS

Dinan agglomération (1+1)	Conférence des maires : Patrick DURAND Conseil communautaire : Pierrick BIARD, titulaire, Laëtitia OLIVIER, suppléante
SIRP Pleven Landébia (3 + 1)	Laëtitia OLIVIER, Karine RIOU, Pierrick BIARD, Patrick DURAND (suppléant),
Collège Chateaubriand (1+1)	Karine RIOU, Pascal CARO
SDIS (1+1)	David BOURDONNAIS, Cédric HALBOT
Syndicat du Frémur (1)	André DURAND – Suppléant Pierrick BIARD
Office de Tourisme Dinan Agglomération	Christian LAGRENÉ
Mission Locale (1)	Mélanie DELAMOTTE
Correspondant défense (1)	André DURAND
Correspondant sécurité routière (1)	Pierrick BIARD
SDE (1+1)	Pierrick BIARD - Pascal CARO
CNAS (1)	Claudine DANIEL

Commission communale des impôts directs

Le directeur départemental des finances publiques sollicite la commune pour désigner 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants pour siéger dans cette commission. Celle-ci doit être composée d'élus, de contribuables de la commune et de contribuables résidant en dehors de la commune. Le conseil municipal va proposer 24 noms au directeur départemental des finances publiques comme il le sollicite dans son courrier du 2 juin 2020 parmi les contribuables de la commune et hors commune. Quand cette commission sera constituée, nous vous communiquerons la liste des membres dans un prochain bulletin municipal.

3. Indemnités de fonction des élus

Compte tenu de la fixation du nombre d'adjoints à 2 par le 1^{er} conseil municipal du 24 mai 2020, le montant maximal des indemnités des élus est fixé par les textes à 1762 euros par mois (992€ pour le maire, 385€ pour les adjoints). En prenant en compte la désignation de 4 conseillers délégués, le Maire propose de répartir cette enveloppe entre le maire, les adjoints et les conseillers délégués selon le tableau ci-après :

Fonction	Indemnité mensuelle
Maire	800 €
1 ^{er} adjoint	390 €
2 ^{ème} adjoint	250 €
Conseiller délégué - gestion salle des fêtes	80 €
Conseiller délégué – Action sociale	80 €
Conseiller délégué – Travaux	80 €
Conseiller délégué – Suivi du personnel	80 €

Les indemnités du maire passent de 1 070 € à 800 € pour permettre d’attribuer des indemnités aux conseillers délégués.

Proposition acceptée à l’unanimité. En fonction de l’évolution, ce tableau pourra être modifié en cours de mandat.

4. Délégations du conseil municipal au maire

La délégation du conseil municipal au maire peut être revue en cours de mandat en fonction de l’évolution des besoins. Parmi les 24 attributions possibles, les conseillers municipaux décident de déléguer au maire 7 compétences. Le conseil municipal se laisse le temps de la réflexion pour savoir s’il est nécessaire d’étendre cette délégation.

5. Formation des élus

Le conseil municipal doit décider du montant de l’enveloppe accordée pour la formation des élus. Cette dotation doit être comprise entre 2 et 20% de l’enveloppe des indemnités des élus communaux. Dans l’attente de proposition de formation, le Maire propose de consacrer dans le budget 2020 une somme de 400 €.

6. Renouvellement du photocopieur de la mairie

Le contrat de location et de maintenance du photocopieur de la mairie est arrivé à échéance le 18 mars dernier. La société Desk avait proposé soit:

- Une prolongation du contrat de 800 € HT par an avec facturation des pièces détachées, développeurs et tambours noirs et couleurs en plus du coût actuel des copies,
- Une offre de location/maintenance pour un nouveau photocopieur : 267,09 € HT par trimestre alors que le coût était de 312,25 € HT dans l’ancien contrat.

Le devis de la nouvelle offre avait été accepté par la mairie le 16 avril 2020. Pour permettre la mise en œuvre du nouveau photocopieur, il est nécessaire d’autoriser le maire à signer le bon de commande pour que la société puisse l’installer.

7. Changement de tarif du contrat d’assurance

Le conseil municipal autorise le maire à signer l’avenant au contrat d’assurance relatif au tracteur communal.

8. Demande de subvention pour la cantine

⇒ Report de l'examen de cette question après réception des devis et des projets plus concrets à présenter en conseil municipal.

9. Organisation du personnel

⇒ Réunion prévue avec le personnel au cours du mois de juin 2020

10. Questions diverses :

Loyer du P'tit Commerce

Pendant la période de confinement, l'activité du bar-épicerie a été réduite compte tenu du nécessaire respect des mesures sanitaires en vigueur (fermeture du bar). De plus, au cours de cette période, Marie Noëlle DENOUAL s'est rendue disponible pour prendre en charge les commandes des personnes les plus fragiles. En conséquence, le conseil municipal accepte l'annulation de 3 mois de loyer (mars, avril et mai 2020) pour le bar épicerie compte tenu de la crise sanitaire pour éviter de fragiliser son activité.

Boulodrome

Les travaux de réparation de la charpente et toiture du boulodrome sont terminés. Patrick DURAND a visité le chantier avec Gérard EON du bureau de l'amicale des boulistes. Il manque un extincteur. Compte tenu de la réparation, le conseil municipal autorise le maire à le rouvrir.

Cimetière

Les travaux d'aménagement du cimetière ne sont pas encore terminés : sécurisation du site côté garage, réflexion sur murs en parpaing (enduit, parements...). Il sera nécessaire de chiffrer le coût des travaux restants. De plus, le goudron des allées se soulève par endroits et des mauvaises herbes poussent déjà à travers. Il faudra revoir avec l'entreprise pour trouver une solution à ce problème (travaux réalisés en septembre 2019).

Plateforme de déchets

L'ancienne municipalité a réalisé une plateforme de déchets verts sur l'ancien terrain de football pour un coût de 5 091 € sans compter le grillage et les poteaux pour entourer le site. Il a été ouvert au public pendant la période de fermeture des déchetteries de Dinan agglomération. Il est depuis fermé au public. Il faudra que le conseil municipal réfléchisse au devenir de cette plateforme compte tenu du fait que la compétence Déchets revient à Dinan agglomération

Prochain conseil municipal : Vendredi 26 juin 2020 à 20h30 à la salle des fêtes

La séance est levée à 22h30.

Trombinoscope du conseil

Patrick DURAND, Maire



	Finances – Commerce et artisanat – Urbanisme – Environnement – Sécurité – Voirie		Affaires scolaires – Action sociale – Aides aux démarches administratives
Pierrick BIARD , Adjoint Finances		Laëtitia OLIVIER , Adjointe Ecole-SIRP	
	Travaux – Appel d’offres – Urbanisme – Environnement – Sécurité – Voirie – Bâtiments communaux – Cimetière – Illuminations		Gestion et suivi de la salle des fêtes – Bâtiments communaux – Cimetière – Illuminations
Pascal CARO , conseiller délégué Travaux – Urbanisme		Claudine DANIEL , conseillère déléguée Salle des Fêtes	
	Gestion et suivi du personnel communal – Espaces verts – fleurissement		Affaires sociales - Aides aux démarches administratives
Cédric HALBOT , Conseiller délégué		Mélanie DELAMOTTE Conseillère déléguée Action sociale	
	Liaisons douces - Patrimoine – Affaires culturelles – Associations – Bibliothèque		Finances - Patrimoine – Affaires culturelles – Associations – Bibliothèque
Karine RIOU		André DURAND	
	Espaces verts – fleurissement		Patrimoine – Affaires culturelles – Associations – Bibliothèque
David BOURDONNAIS		Christian LAGRENÉ	

Hommages



FAVREL DENISE

Denise FAVREL nous a quitté le 6 mai dans sa 95^{ème} année. Figure emblématique de la commune, elle a œuvré pour assurer son développement et son rayonnement. En parallèle d'une carrière comme fonctionnaire des impôts à Nantes, elle exerce plusieurs mandats de maire de Landébia de 1975 à 2001. Des travaux d'envergure ont marqué son passage comme l'assainissement, la salle des fêtes, l'aménagement du quartier de la gare et le rachat du bar épicerie.

Très investie pour sa commune, elle devient présidente de l'association de Défense du patrimoine. Elle demeure très attachée au déroulement du traditionnel pardon de Saint-Éloi.

Denise FAVREL, née d'une famille modeste, s'est révélée être dès son plus jeune âge une enfant intelligente et travailleuse. Après l'école primaire et secondaire, elle s'est montrée par la suite la femme battante que rien n'arrête pour atteindre ses ambitions.

Elle a choisi la voie de l'administration où elle a excellé durant de nombreuses années. A Paris principalement, cette petite provinciale a pu côtoyer les monuments de la politique de l'époque. Nommée à Rennes puis Nantes pour atteindre le Graal qu'aucune femme n'avait atteint, terminant ainsi sa carrière comme conservateur des hypothèques. Belle distinction récompensée par la légion d'honneur pour ses bons et loyaux services. De plus, elle a entraîné dans son sillage beaucoup de jeunes gens de la commune et des environs qui pour la plupart y ont fait leur carrière.

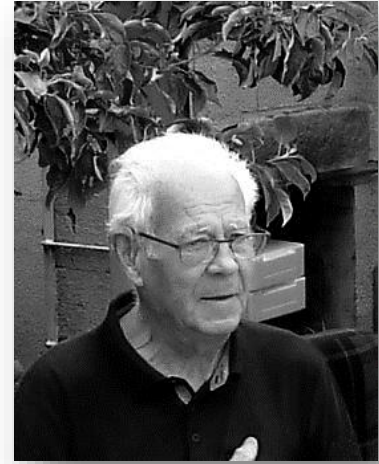
Elle s'est également beaucoup investie pour sa petite commune en étant conseillère municipale de 1959 à 1971, puis adjoint au cours du dernier mandat de Mr Arthur Cade. C'est donc tout naturellement qu'en 1975, elle reprend le flambeau de maire. Elle occupera ce poste de 1^{er} magistrat de la commune jusqu'en mars 2001.

Grâce à ses nombreuses connaissances, elle a rendu d'énormes services à ses concitoyens en les aidant à résoudre leurs problèmes administratifs. Mais, cela ne lui suffisait, il fallait créer des associations pour dynamiser la commune et Denise a su fédérer autour d'elle une grande partie des habitants pour créer les associations suivantes : St Eloi et son célèbre Pardon, le Club de l'espérance, l'association culture et loisirs qui a animé pendant une trentaine d'années les fêtes de fin d'années au profit des aînés de la commune et d'associations caritatives et enfin l'association de défense du Patrimoine.

A la retraite Denise, passionnée d'art et d'histoire, a fait de grands voyages dans plusieurs pays du monde et elle s'est également passionnée pour la musique et la peinture. Elle laissera de très bons souvenirs à la majeure partie des Landébiannais(es).

SAMSON MAURICE

Les membres de l'Amicale des Anciens combattants sont bien tristes depuis la disparition brutale de **Maurice SAMSON**, adhérent et trésorier de l'association depuis sa création de l'Amicale en 1986. Maurice SAMSON est décédé le 11 mai à l'âge de 83 ans. Il était natif de Pluduno.



Il avait été classé service armé par le Conseil de Révision du 13/2 au 17/2/1957 à GUINGAMP avant d'être appelé sous les drapeaux le 13 juillet 1957. Il avait été affecté au 1/421ème RAA en Algérie le 23 août 1958 compte tenu de la situation dans ce pays. Il débarqua à ALGER le 18 septembre 1958 et il séjourna aussi un court moment au Maroc. Il termina sa période militaire comme soldat de 1ère classe. Enfin, début octobre 1959, il regagna la France à bord du navire Maréchal Joffre pour débarquer à Marseille. Libéré de ses obligations militaires le 15 octobre 1959, il revint chez lui à Pluduno avant de s'installer à Landébia.

Après les événements tragiques et les souffrances vécus en Afrique du Nord et avec le recul du temps, Maurice gardait un bon souvenir de ce pays et de son service militaire. Il était titulaire de la carte de combattant et de la Médaille Commémorative A.F.N.

Le 8 mai dernier, il participait encore en comité restreint à la commémoration de l'armistice de la guerre 39-45 pour rendre hommage aux soldats tombés pour la France. Dévoué et toujours prêt à rendre service, il s'était investi avec quelques personnes pour réaliser l'exposition marquant le 75^{ème} anniversaire du 8 mai 1945. Cette manifestation qui devait fêter et honorer la fin de la 2^{ème} guerre mondiale n'a pas pu se tenir en raison de la situation sanitaire actuelle. L'amicale des anciens combattants perd ainsi un fidèle serviteur et une figure emblématique de la commune de Landébia.

Natif du petit village d'Yriac en Pluduno, Maurice Samson, après son retour d'Algérie, a rencontré sa future épouse Christiane Bailbled. Pendant un an, ils ont exploité la petite ferme des parents à Pluduno. Ils se sont ensuite installés place de l'église à Landébia en attendant l'achèvement de leur maison rue du clos Bignon.

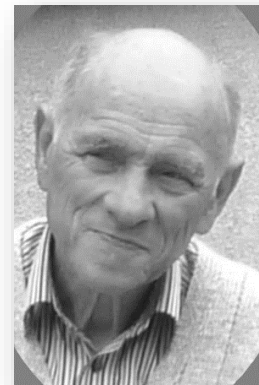
Sur le plan professionnel, Maurice entre au contrôle laitier où il effectuera toute sa carrière (40 ans).

Il s'implique rapidement dans la vie associative et municipale de la commune y trouvant le devoir et le plaisir du service rendu. Il a été conseiller municipal de 1971 à 1995 puis adjoint au maire de 1995 à 2001.

Membre actif dans de nombreuses associations (l'Amicale laïque, le cyclo, la St Eloi, l'association Culture et Loisirs, le club de l'Espérance, l'amicale des Anciens combattants, le club informatique, la défense du Patrimoine, l'Amicale des Boulistes), Maurice était toujours présent, il ne savait pas dire NON.

Lorsque l'heure de la retraite est arrivée, Maurice savait qu'il ne connaîtrait pas l'ennui avec ses différentes passions telles que la pêche à pied, le jardinage, le bricolage, la vannerie, les balades en forêt à la cueillette des champignons, les voyages avec ses Amis Paulette et Roger, ses enfants, nièces et neveux sans compter les activités associatives. Le plaisir d'offrir chez lui c'était naturel. De l'avis de très nombreux témoignages recueillis, Maurice était un homme Bon, Aimable, Généreux et Accueillant. Il laissera un grand vide dans le cœur de nombreux Landébianais(es).

BAILBLED BERNARD



Bernard BAILABLE fait partie de ces générations qui ont grandi dans un théâtre politique, économique et social tourmenté : la guerre, les faits sociaux de sa jeunesse, alliés à un fond véritablement altruiste ont été pour lui le ferment d'une véritable volonté d'inscrire sa vie dans le service à la collectivité. Ainsi, encore enfant, avec d'autres adolescents, il a contribué à l'effort collectif quotidien d'une vie difficile pendant les années de guerre et celles qui ont suivi.

Après son service militaire, il a intégré la petite entreprise familiale de menuiserie. C'est aussi à cette époque qu'il a fait ses débuts dans l'administration communale : quelques heures hebdomadaires au poste de secrétaire de mairie. Sans en être pleinement conscient à l'époque, il amorçait ainsi plus de 40 années au service de la Commune et de sa population. Il a ainsi œuvré pendant les mandats successifs de deux maires qui se sont eux-mêmes dévoués pour la commune pendant de longues années : Arthur CADE et Denise FAVREL,

Il a très rapidement été de notoriété publique que Bernard était à la disposition de chacun, à tout moment de la journée. Combien de fois a-t'il quitté la table, le midi ou le soir, écourté une soirée pour répondre à une question pratique, pour aider à remplir une feuille de sécurité sociale, pour avancer une demande de permis de chasse, ou tout simplement écouter... Il y avait tant de domaines auxquels il pouvait apporter sa contribution.

Le début des années 70 marque un tournant dans sa vie. A l'issue d'une longue maladie puis du décès de son père, il abandonne la menuiserie et se consacre entièrement à son second métier de secrétaire de mairie. Il exerce alors, en sus de Landébia, successivement dans deux autres communes Plévenon puis St-Lormel.

Mais Landébia, reste sa commune de cœur. En rapport direct avec les partenaires de la commune que sont les administrations de tutelle, les autorités politiques locales, les entreprises fournisseurs, il avait à cœur de défendre les intérêts de sa commune lors des nombreux échanges inhérents à ses projets. La construction de l'ancienne mairie/salle des fêtes dans les années 80 est l'une des dernières réalisations auxquelles il a intensément et activement participé.

Cet engagement dans la vie sociale de sa commune, qu'il entendait efficace mais discret, était pour lui une extension naturelle de son rôle de secrétaire de mairie.

Dans le même esprit d'ouverture vers les autres, il a participé avec enthousiasme, à des activités communales plus ludiques. Il a longtemps tiré le feu d'artifice de la commune le 14 juillet, victime parfois de quelques étincelles indomptables qui lui laisseront quelques souvenirs. Nous l'avons vu aussi sur les scènes de l'association culture et loisirs pour des prestations théâtrales, où Anne son épouse l'accompagnait volontiers d'ailleurs. C'était l'occasion de porter de nombreux costumes qu'elle avait tant aimé confectionner. Nous avons apprécié aussi le plaisir et la part qu'il prenait à la réalisation de chars pour la St Eloi pendant de nombreuses années.

Bernard a véritablement voué sa vie à sa commune. Dévouement, sans doute, mais avant tout un mode de vie, une façon pour lui de laisser libre cours à son besoin d'apporter aux autres. C'était son paradoxe, il était très autonome mais tellement dépendant des autres. Il puisait son énergie dans leur satisfaction de recevoir ce qu'il avait pu modestement leur apporter.

Sa dernière contribution restera son témoignage d'enfants au cours de la seconde guerre mondiale pour l'exposition du 75^{ème} anniversaire du 8 mai 1945. Il n'aura pas eu le temps de visionner ce film.

Etat civil

Nous publions ci-dessous les naissances des enfants dont les parents ont accepté une parution dans la presse lors de la déclaration de l'enfant à l'état civil.



Naissances : Depuis octobre 2019 la commune compte 2 Landébianais

Léon PLESSE, né à St Brieuc le 20/10/2019, domicilié 1 rue de la Gare

Lucas HUQUET, né à St Brieuc le 24/12/2019, domicilié 7 rue de la Croix St-Hubert

Félicitations aux parents

Décès : Depuis Novembre 2019 3 Landébianais(es) nous ont quittés

Mr BAILBLED Bernard décédé le 26 mars 2020 à Créhen

Mme FAVREL Denise décédée le 6 mai 2020 à St-Brieuc

Mr SAMSON Maurice décédé le 11 mai 2020 à son domicile

Nous présentons toutes nos sincères condoléances aux familles.



Infos Pratiques

Nous souhaitons que tous les Landébianais.es puissent s'engager aux côtés du conseil municipal pour réfléchir au futur de Landébia (commissions locales, réunions, boîte à idées...)

Une adresse mail commune : landebia2020@gmail.com

Toute personne désireuse de mettre leur carte de visite professionnelle sur le prochain bulletin ou une annonce locale peuvent s'adresser au secrétariat de mairie ou envoyer un email à l'adresse ci-dessous :

mairie-landebia@orange.fr

Informations communales

Barnum près de l'école

Nous remercions Monsieur Claude BIARD du comité des fêtes de Pleven pour le prêt à l'école de Landébia de son grand barnum. Notre idée est d'éviter le déplacement des enfants vers la cantine ou la salle des fêtes sur le mois de juin. Par mauvais temps nous garantissons ainsi un repas chaud, à l'abris et proche de l'école.



Campagne de destruction des ragondins

Suite à un signalement sur la présence de ragondins (lagunes, rivière), une réunion a été organisée avec la Fédération de Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles (FGDON 22) à la mairie de Landébia le lundi 22 juin 2020. Une campagne de destruction des ragondins va être mise en œuvre sous l'égide de la mairie avec des piègeurs habilités. Des caisses de piégeage seront donc installées pour éliminer ces animaux auprès des cours d'eau/lagunes.

Problème de réseaux sur le trajet Rue du Clos Bignon – Fil de l'Épée

Le mardi 16 juin, la mairie a réuni à la salle des fêtes de Landébia les représentants des riverains, du Syndicat Départemental de l'Énergie et l'entreprise en charge des travaux. L'objectif de cette réunion était de prendre en compte les problèmes soulevés par les riverains et d'examiner les solutions envisageables. Le problème est déjà ancien (voir bulletin municipal d'octobre 2019) et le SDE 22 a fait le point sur l'historique de ce dossier. L'entreprise ERS a posé pendant la période hivernale une nouvelle ligne électrique sur le côté Fil de l'Épée. Ce renforcement sera mis en service le 29 juin prochain. Pour la rue du Clos Bignon, le SDE 22 propose 2 solutions pour résoudre les problèmes électriques (baisse de tension, mauvais équilibrage des phases, coupures régulières) avec des incidents sur le réseau téléphone/internet :

- ⇒ Remplacement de la ligne aérienne actuelle en utilisant des câbles de plus grande section et un rééquilibrage de la distribution en fonction de la consommation,
- ⇒ Effacement des réseaux Electricité-Eclairage Public et Téléphone + renforcement du réseau électrique.

Ces 2 propositions permettront de résoudre les problèmes électriques dans cette partie de la commune. Les problèmes téléphoniques seront en partie résolus avec l'effacement du réseau (pas de chute de tension, moins de coupures) mais sans aucune certitude car les problèmes peuvent se situer en amont (exemple : coffrets ouverts ou cassés de la route du Haut des Bois depuis plusieurs semaines sans intervention de l'entreprise, délais d'intervention sans cesse repoussés).

Restauration du cadran solaire

Samedi 20 juin 2020, Mr Pierre LABAT, passionné et restaurateur de cadrans solaires, est venu rencontrer la nouvelle municipalité et ramener le cadran solaire. Il a très minutieusement nettoyé ce cadran solaire datant du 18^{ème} siècle. Il a ensuite posé un nouveau style (ou gnomon) car l'ancien avait subi les méfaits du temps : l'ombre de cette pièce indique l'heure solaire.



Avant de le réinstaller sur le mur de l'église, il a construit un support et un cadran provisoire pour vérifier ses mesures. Christian LAGRENÉ sera chargé de faire des photos à heure régulière pour contrôler que le cadran indique bien la bonne heure solaire.

Ce travail de restauration lancé à l'été 2019 devrait s'achever fin 2020. A noter que Mr LABAT intervient à titre bénévole car il souhaite sauver ce patrimoine méconnu. Quand ce cadran solaire sera posé définitivement, il sera nécessaire de mettre en valeur celui-ci. La commune remercie très sincèrement Mr et Mme LABAT pour leur travail.

Incivilités dans le cimetière

Certaines familles ont constaté des vols de fleurs sur les tombes de leurs défunts au cours du mois de mai. Nous rappelons à tous que le cimetière est un lieu de respect et de recueillement et qu'il est formellement interdit de dérober des plantes ou des bouquets déposés sur les sépultures. Respectons les défunts et leurs familles. Si vous êtes témoin de ces vols, nous vous invitons à prévenir rapidement le secrétariat de mairie ou un des élus.

Comité syndical du Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique (SIRP)

Le nouveau comité syndical s'est réuni le 18 juin 2020 avec ses nouveaux membres pour procéder à l'élection du nouveau bureau du SIRP. Il est composé de :

Pléven	Landébia
Titulaires : Estelle HERVÉ-GUILLEMOT, Marie JOUFFE et Bertrand RABAROT	Titulaires : Laëtitia OLIVIER, Karine RIOU et Pierrick BIARD
Suppléante : Aurore BAUCHÉ	Suppléant : Patrick DURAND

Suite à la démission du bureau précédent, les membres du SIRP souhaitent que la présidence et vice-présidence alternent entre les 2 communes. La nouvelle présidente du SIRP est Estelle Hervé-Guillemot et Laëtitia Olivier est la vice-présidente. De nouvelles réunions sont programmées les 24 juin, 3 et 9 juillet 2020 pour établir le budget et pour rencontrer le personnel.

Urbanisme

DUCROCQ Jacques	la Croix au Berger	clôture
SEGUIN Corentin	1 lotissement des Peupliers	remplacement ouvertures
LE TURNIER Thomas	les Bois	isolation thermique + finition bardage
LECORGUILLE Martine	les Bois	isolation extérieure bardage
GOURET Marie-Thérèse	10 rue du Haut Village	remplacement porte de garage
LAUNAY Albert	8 lotissement des Landes	pose 4 panneaux photovoltaïques
ROUXEL David	6 lotissement des Landes	carport
BRION Solange	21 rue de la Gare	clôture
BENOIT Jean-Michel	1 rue de la Mairie	fenêtre en porte fenêtre + terrasse

Constitution d'un fichier des personnes isolées, fragiles ou à risque

Mélanie DELAMOTTE est en charge de l'Action Sociale et de l'aide aux démarches administratives.

Si vous souhaitez qu'elle prenne contact avec vous, nous vous invitons à vous adresser à elle au n° **06 50 86 26 28** ou au secrétariat de Mairie n° **02 96 84 48 31**, cela nous permettra de constituer un répertoire des personnes à risque. En cas d'évènements exceptionnels (canicule, grand froid etc...) nous pourrons être plus réactifs pour vous apporter une aide, un soutien.

Diffusion du bulletin municipal par messagerie

Dans le cadre des économies à réaliser et pour faciliter la distribution du bulletin municipal, nous proposons aux habitants intéressés la diffusion de celui-ci ainsi que des invitations à des événements locaux organisés par la mairie par messagerie. Les personnes intéressées peuvent adresser un message au secrétariat de mairie mairie-landebia@orange.fr. Quand elles souhaiteront se désabonner, il suffira d'avertir la mairie par mail, courrier ou téléphone.

Annonces locales



Les Relooking de Morgane
6 rue du Hautrel
22130 LANDEBIA
Tél : 06. 58. 90. 88. 50
@ : lesrelookingdemorgane@gmail.com
Facebook : Les Relooking de Morgane

SALZMANN
MAÇONNERIE GÉNÉRALE
Neuf & Rénovation

22130 LANDÉBIA 07 86 66 18 62
salzmannelbenoit@gmail.com

MAÇONNERIE-MENUISERIE INT/EXT

NEUF & RENOVATION

SARL **CARO** ET FILS

RGE **LES PROS** de la performance énergétique

LANDEBIA 02 96 84 47 68
06 12 95 01 52

sarl.caro-et-fils@orange.fr

LE PTIT COMMERCE
Marie-Noëlle Denoual

- EPICERIE Livraison à domicile
- BAR
- TABAC - JEUX **COTO**
- JOURNAUX
- Dépôt PAIN / GAZ

Du mardi au vendredi : de 8h à 12h45 et de 16 h à 19h30
Le samedi : de 8h30 à 12h45 et de 16 h à 19h

8, place de l'Eglise - 22130 LANDÉBIA - 02 96 84 49 53

Si vous souhaitez publier une annonce locale ou professionnelle, nous vous invitons à la déposer à la mairie ou à l'adresser sur la boîte de messagerie de la mairie.